

UN O.A. EN BREF

Sur le chapitre « **Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?** »

JAP
2023-2024

OA 4: Comprendre l'internationalisation de la chaîne de valeur et savoir l'illustrer.

Proposition de fiche par les formateurs :
Mehdi CHOUABI et Isabelle ROUX
Académie Aix-Marseille

Une aide utile pour traiter cet OA :

<https://campus-innovation-lycees.fr/quels-sont-les-fondements-du-commerce-international-et-de-l'internationalisation-de-la-production/>

Questionnements sur l'OA :

Les auteurs de la fiche explicitent ici toutes les questions qu'ils se sont posées pour traiter l'OA

Quels prérequis ?

Programme de Seconde : modèle, causalité, valeur ajoutée, coût de production (cette notion est abordée dans le chapitre sur la création de richesse)

Programme de Première : coût de production (cette notion est abordée dans le chapitre sur le Fonctionnement du marché en concurrence) ; gouvernance d'entreprise (cette notion est abordée dans le chapitre Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?)

Programme de Terminale : chapitre sur le commerce international OA1, OA2 et OA 3

Quelles définitions ?

Comment définir les notions suivantes :

- Chaîne de valeur ?

Faut-il mobiliser et définir les notions suivantes :

- La « courbe du sourire »

- firmes réseaux / firmes fordistes

- externalisation

- Entreprise internationale

- Firmes multinationales

- Investissement direct à l'étranger (IDE)

- IDE verticaux

- IDE horizontaux

- Filiale
- Externalisation
- Sous-traitance
- « Faire » ou « Faire faire »

Quels mécanismes ?

Comment expliquer l'apparition d'un découpage de la chaîne de valeur au niveau mondial à partir des années 1980/90 ?

Comment expliquer les choix des entreprises pour localiser une étape de la chaîne de valeur sur tel ou tel territoire ?

Comment expliquer l'arbitrage des entreprises entre faire appel à des sous-traitants ou investir dans une filiale à l'étranger ?

Fil conducteur de l'étude de l'objectif d'apprentissage

Durée approximative : 2h

Les auteurs de la fiche explicitent ici le fil conducteur et les choix qu'ils ont opérés pour traiter l'OA

Il s'agira d'abord de montrer ce qu'est la chaîne de valeur. Dans un second temps, nous présenterons en quoi celle-ci peut être fragmentée en plusieurs étapes, implantées dans des pays différents, afin de tirer profit des avantages comparatifs spécifiques de chaque territoire.

1^{ère} étape :

Définir la notion de chaîne de valeur

La chaîne de valeur désigne les différentes étapes nécessaires pour produire un bien ou un service, de la recherche à la distribution.

Rappel définition de la notion de fragmentation de la chaîne de valeur (cf OA2) : la production d'un bien ou service est décomposée en plusieurs tâches qui ne sont plus réalisées par une seule et même entreprise mais par des entreprises différentes.

Commentaire :

- Il est possible d'illustrer la fragmentation de la chaîne de valeur en mobilisant la distinction proposée par M. Porter entre activités de soutien et activités principales ; cf « **la courbe du sourire** » présentée dans le cours du Collège de France. Les activités principales concernent le processus de production proprement dit : logistique d'approvisionnement, fabrication, commercialisation, marketing et ventes, service après-vente. Les activités de soutien sont celles qui permettent au processus de production d'avoir lieu : infrastructures de l'entreprise, RH, achats, mais aussi recherche et développement.

2^{ème} étape :

Mécanisme : ***expliquer pourquoi les entreprises fragmentent la chaîne de valeur***

A partir du début des années 1980, la gouvernance des entreprises change / l'objectif des entreprises est davantage de maximiser leurs dividendes plutôt que d'augmenter leur taille (et leur chiffre d'affaires) / réduction des coûts inutiles / faire réaliser certaines tâches du processus de production à des entreprises plus compétitives / fragmentation de la chaîne de valeur

Commentaires :

- Il est nécessaire ici de remobiliser la notion de gouvernance des entreprises au programme de Première (chapitre Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?) et la notion de dividendes (chapitre Comment les agents économiques se financent-ils ?)

– Il serait possible de distinguer entre les **firmes-réseaux** (qui fragmentent leur processus de production et font appel à une multitude de filiales et sous-traitants) et les **firmes fordistes** (qui intègrent l'ensemble de leur processus de production et qui ne pratiquent donc pas de découpage de la chaîne de valeur).

- Il serait également possible d'introduire **la notion d'externalisation** (*une entreprise fait réaliser par une autre entreprise une tâche de son processus de production*)
- En introduisant ces notions, le mécanisme deviendrait le suivant : à partir du début des années 1980, la gouvernance des entreprises change / l'objectif des firmes-réseaux est davantage de maximiser leurs dividendes plutôt que d'augmenter leur taille et leur chiffre d'affaires comme les firmes fordistes / réduction des coûts inutiles / faire réaliser certaines tâches à des entreprises plus compétitives / externalisation / fragmentation de la chaîne de valeur

3^{ème} étape :

Mécanisme : *expliquer pourquoi la fragmentation de la chaîne de valeur est internationale*

Baisse des coûts de transport (innovation des conteneurs) et des coûts de communication (nouvelles technologies) + baisse des droits de douane / baisse des coûts du commerce international / inciter les entreprises à réaliser certaines tâches à l'étranger (sur des territoires différents) / fragmentation internationale de la chaîne de valeur

Commentaire :

- Le programme utilise les expressions d'internationalisation de la chaîne de valeur ou de fragmentation internationale de la chaîne de valeur. On retrouve fréquemment une autre expression qui signifie la même chose, le découpage de la chaîne de valeur mondiale (acronyme DCVM).

4^{ème} étape :

Mécanisme : *expliquer le choix d'un territoire*

Explication 1

Les entreprises recherchent des avantages comparatifs sur des territoires étrangers / recherche de compétitivité hors-prix / les tâches qui relèvent de la conception, du marketing ou de la direction nécessitent des avantages comparatifs basés sur les dotations technologiques (niveau de qualification de la main d'œuvre et dépenses en R&D) / localisation dans les économies les plus développées

Explication 2

Les entreprises recherchent des avantages comparatifs sur des territoires étrangers / recherche de compétitivité-prix / les tâches qui relèvent de la production des pièces et de leur assemblage nécessitent des avantages comparatifs basés sur les coûts de production / localisation dans les économies en développement-émergentes

Commentaire :

- Il est possible d'illustrer ces deux explications de nouveau par la « **courbe du sourire** ».

5^{ème} étape :

Mécanisme : *expliquer le choix entre faire appel à un sous-traitant ou investir dans une filiale à l'étranger*

Explication 1

Pour réaliser une tâche, l'entreprise utilise une technologie qu'elle ne veut pas faire connaître / un territoire a un avantage comparatif sur la réalisation de cette tâche / l'entreprise investit dans une filiale sur ce territoire / investissement direct à l'étranger (IDE)

Explication 2

Pour réaliser une tâche, l'entreprise utilise une technologie standard / un territoire a un avantage comparatif sur la réalisation de cette tâche / l'entreprise fait appel à un sous-traitant présent sur ce territoire / externalisation

Commentaires :

- On se limitera ici à présenter les IDE qui conduisent à fragmenter la chaîne de valeur ; or, il existe aussi des IDE qui consistent à répliquer l'intégralité du processus de production sur un territoire où une entreprise estime qu'il existe une demande dynamique. On parle d'IDE vertical pour désigner un IDE qui vise la fragmentation de la chaîne de valeur et d'IDE horizontal pour désigner un IDE qui vise à se rapprocher de la demande. On

ne proposera pas cette distinction qui nous éloigne de l'intitulé de l'OA. Pour autant, elle est intéressante car la France se caractérise par une prédominance des IDE horizontaux.

- On ne rentrera pas non plus dans la distinction du type d'IDE (greenfield, brownfield) qui n'apporte rien de plus au traitement de l'OA.

- On n'évoque pas le fait que les IDE ont été permis par la libéralisation des mouvements de capitaux. Comme la globalisation financière de la fin du 20^{ième} siècle n'est pas abordée dans les programmes de seconde, première et terminale, nous choisirons de ne pas l'évoquer avec les élèves.

- On peut mobiliser et définir **la notion de firme multinationale (FMN)** qui correspond à *une firme qui possède une ou plusieurs filiales à l'étranger*.

- On peut mobiliser et définir **la notion d'investissement direct à l'étranger (IDE)** *consiste à acquérir au moins 10% du capital d'une entreprise étrangère. Cette entreprise étrangère est une filiale de la FMN. Le seuil de 10% est conventionnel. L'idée est qu'en deçà d'un certain seuil, l'actionnaire n'est pas en mesure de peser sur la stratégie de l'entreprise. Son investissement est alors classé dans les investissements de portefeuille et non dans les investissements directs à l'étranger. On choisira de définir FMN et IDE car ces notions se retrouvent dans certains documents des épreuves du baccalauréat.*

- Il serait possible de mobiliser et définir **la notion d'entreprise internationale**. *Il s'agit d'une entreprise qui suit au moins une des stratégies suivantes : elle exporte, elle investit à l'étranger (IDE), elle fait appel à un sous-traitant étranger.* On choisira d'utiliser cette notion, car elle synthétise les stratégies possibles des entreprises dans le cadre d'une économie ouverte.

- Nous choisirons de ne pas aborder la distinction « **faire** » et « **faire faire** », que l'on retrouve dans les travaux du Prix Nobel O. Williamson (théorie des coûts de transaction), pour ne pas alourdir la liste des définitions à connaître par les élèves. Ces notions permettent de schématiser le choix entre faire appel à une filiale (faire) ou faire appel à un sous-traitant (faire faire).

- Nous avons utilisé l'expression production non-standard qui renvoie au concept d'actif spécifique de Williamson. Un « actif spécifique » confère un avantage à une entreprise, elle ne souhaite donc pas qu'il soit copié par un sous-traitant. Inversement, un actif non spécifique correspond à une production parfaitement standard qui peut être parfaitement répliquée par un sous-traitant sans mettre en danger la compétitivité de la firme.

- Nous choisirons de ne pas aborder non plus le renforcement de certains avantages comparatifs sur un territoire, comme par exemple celui de sous-traitants qui en ayant une multitude de donneurs d'ordre réalisent des économies d'échelle qui les rendent de plus en plus compétitifs.

Schéma analytique de conclusion de l'OA

